

## INSCRIPTION AU COURS MAD - COURS PRÉPARATOIRE À LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE POST-CFC, SESSION 2023-2024

**INSCRIPTION POSSIBLE DÈS LE LUNDI 14 AOÛT 2023 SUR LE SITE  
INTERNET DU CEPV**

---

A toutes et tous les apprenti·e·s des classes terminales CFC des établissements scolaires vaudois et aux porteuses et porteurs de CFC domicilié·e·s dans le canton de Vaud.

Vous avez la possibilité de compléter votre CFC par une maturité professionnelle (MP) post-CFC dans une école professionnelle.

L'examen spécifique d'entrée en MP post-CFC, pour celles et ceux qui y sont soumis·e·s, aura lieu le **samedi 4 mai 2024**.

Les modalités d'inscription seront communiquées dès mi-novembre 2023.

En vue de cette formation et afin de faciliter la préparation à l'examen, notre école propose un cours préparatoire, qui porte sur les quatre branches suivantes :

- Mathématiques
- Allemand
- Anglais
- Français

L'enseignement sera dispensé du lundi **2 octobre 2023** au vendredi **7 mars 2024**, à raison de 15 x 2 périodes pour chacune des disciplines ci-dessus, réparties sur quatre soirs de la semaine, du lundi au jeudi, entre **17h30 et 19h00**.

L'inscription à ce cours est gratuite, à l'exception des frais de supports de cours, dont le montant (environ Fr. 30.-) vous sera facturé un mois avant le début des cours afin vous puissiez régler la facture avant le **2 octobre 2023**.

Vous pouvez entrer en maturité professionnelle post-CFC sans passer par l'examen spécifique d'entrée mais sur la base des résultats obtenus au cours préparatoire.

Pour être admis en maturité professionnelle post-CFC, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- participation au cours avec un taux de présence  $\geq 80\%$
- moyenne des moyennes finales des quatre branches  $\geq 4.0$  (au dixième)  
(chaque branche fait l'objet de 3 évaluations)

Il est précisé que si, au terme du cours, vous ne remplissez pas ces conditions, vous pourrez vous présenter à l'examen spécifique d'entrée en MP post-CFC, organisé le **samedi 4 mai 2024**.

Ce cours nécessite un investissement personnel important. Il est dès lors réservé à celles et ceux qui s'engagent à participer à l'ensemble des leçons prévues. Vous ne pouvez vous inscrire que dans une seule école professionnelle. Dans le cas de plusieurs inscriptions à votre nom, nous ne conserverons que **la première inscription**.